



La validation des acquis de l'expérience permet **d'obtenir tout ou partie d'une certification** par la validation de son expérience acquise. Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle, doit être **inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)**. La VAE est l'une des voies d'accès aux certifications professionnelles avec la voie scolaire et universitaire, l'apprentissage et la formation professionnelle continue.

Objectifs de l'accompagnement:

- Accompagner le candidat dans l'instruction de sa demande de VAE
- Co-construire l'accompagnement personnalisé
- Analyser l'expérience du candidat et les activités du référentiel de la certification visée.
- Identifier les preuves mobilisables.
- Accompagner dans la rédaction du dossier de validation

Public concerné:

Toute personne active souhaitant faire valoir son expérience par une certification. **Salarié, non salarié, agent public, demandeur d'emploi, bénévole.**

Accessibilité aux personnes en situation de handicap:

Les personnes en situation de handicap sont invitées à prendre contact avec l'organisme afin d'identifier les besoins dans le but de mettre en place un accompagnement adapté.

Tarifs:

Accompagnement individuel: 1600 € nets de taxe

Ce tarif ne comprend pas les éventuels frais supplémentaires pouvant être à charge du candidat tels que :

- Frais d'inscription auprès du certificateur
- Frais d'inscription au passage devant le jury

Accompagnement collectif organisé par l'employeur: Sur devis

Financements:

Suite à la nouvelle réforme 2024 de la VAE, des informations complémentaires relatives au financement de la VAE seront bientôt apportées"

Obtenir un diplôme par la VAE c'est:

1. Définir son projet professionnel
2. S'inscrire sur le Portail France VAE
3. Rencontrer l'architecte accompagnateur de parcours
4. Transmettre un dossier de faisabilité au certificateur compétent
5. Entrer dans la phase d'accompagnement méthodologique
6. Finaliser son parcours (passage devant le jury et rdv de suivi post accompagnement)

Contact:

Ketty Dos Santos

06 67 71 83 08

ambitionetcompetences@gmail.com

Prérequis:

Avoir une expérience en lien avec la certification visée et pouvoir la justifier

Durée: 48 heures maximum

Modalités pédagogiques:

- **Accompagnement individuel:** 100% à distance/ Sous la forme de visioconférence
- **Accompagnement collectif (sous condition)**

Délais d'accès:

Ambition et compétences s'engage à vous répondre dans un délai de **48 heures** suivant votre demande d'accompagnement.

L'accompagnement pourra débuter **entre 15 jours et 1 mois** après l'acceptation du financement engagé.

Modalités d'organisation:

L'accompagnement peut être entrepris **à tout moment de l'année.**

Il se déroule en plusieurs entretiens étendus sur une durée de **6 à 18 mois.**

L'accompagnement est principalement proposé en individuel. Un accompagnement collectif peut être mis en place en collaboration avec l'employeur.

Moyens techniques nécessaires:

- ◆ Disposer d'une connexion internet
- ◆ Disposer d'une adresse électronique
- ◆ Prévoir le matériel informatique nécessaire à un échange en visio (ordinateur ou tablette, caméra, son).
- ◆ Prévoir le téléchargement d'une application qui permet les visioconférences (*Teams*)

Méthodes et moyens pédagogiques:

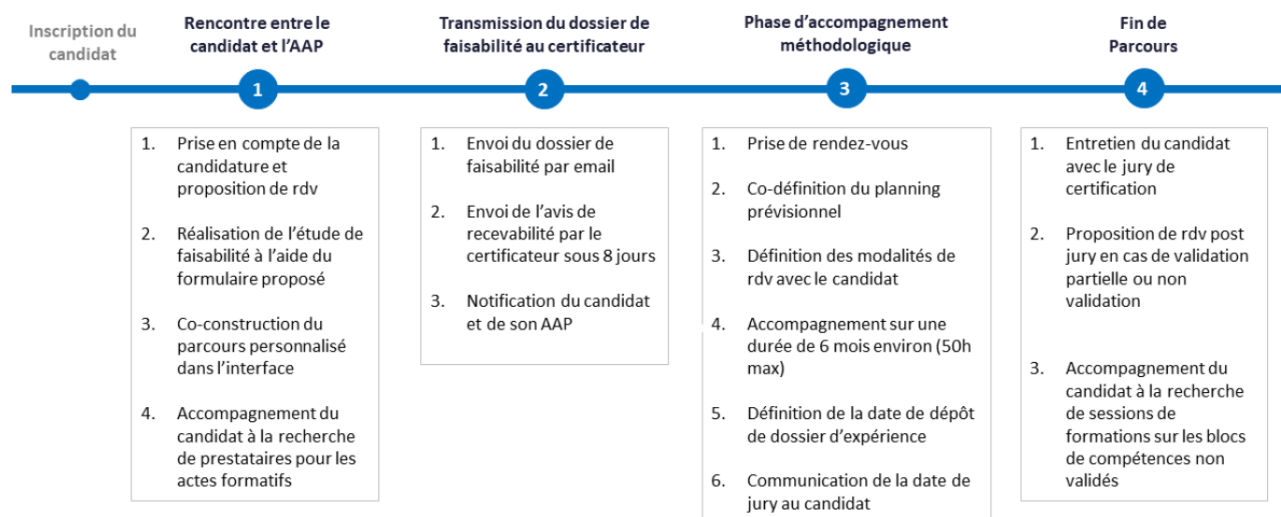
Le consultant favorise la **méthode active** durant l'accompagnement.

Cette méthode pédagogique **favorise l'engagement** de la propre réflexion du bénéficiaire :

- ◆ Entretien semi-directif
- ◆ Entretien d'explicitation
- ◆ Entretien d'exploration

Modalités d'évaluation:

- Construction d'objectifs opérationnels durant le parcours
- Rédaction du livret de validation
- Questionnaire à chaud (*envoyé dans les 48 heures suivant la fin de la VAE*)
- Questionnaire à froid (*envoyé dans les 6 mois suivant la fin de la VAE*)
- ◆ Méthodologie de travail
- ◆ Outils d'aide à la réalisation des travaux



Phase d'accompagnement méthodologique détaillée

Accueil (2 heures) :

Entretien individuel non directif et axé sur l'écoute active durant lequel l'accompagnateur :

- Accueille le candidat
- Rappelle les principes de la VAE
- Présente les étapes de l'accompagnement
- Construit l'échéancier des 24h

Analyse du parcours professionnel et des expériences significatives (6 heures) :

Menée sous forme de plusieurs entretiens individuels avec le consultant afin de :

- Prendre connaissance et s'approprier le « Livret 2 »
- Identifier, à l'aide du référentiel, les compétences.
- Inventorier les diverses expériences professionnelles et extra professionnelles.
- Mettre en relation les différentes parties du « livret 2 » avec les expériences et les différents emplois occupés
- Identifier les domaines nécessitant un complément d'information
- Formaliser le projet professionnel

Elaboration du dossier de preuve (10 heures)

Menée sous forme de plusieurs entretiens individuels avec le consultant afin de :

- Procéder à une analyse descriptive des activités
- Conseiller pour le choix des situations à retenir pour la rédaction du « livret 2 »

Préparation de l'entretien (4 heures)

- Information sur le déroulement de l'entretien, sur le type de questions posées
- Travail sur les attitudes et les interactions lors d'un entretien
- Préparation de l'argumentation de soutenance
- Mise en situation de l'entretien

Accompagnement post-jury (2 heures) :

En cas de validation partielle ou de non-validation suite à l'entretien avec le jury :

- Remobilisation du candidat
- Retour sur les attendus pour obtenir le diplôme
- Analyse des préconisations du jury
- Réflexion sur la stratégie à adopter en fonction du résultat obtenu.

En cas de validation totale:

- Retour d'expérience

La préparation du livret 2 nécessite un grand investissement personnel qu'il est important de prendre en considération avant d'engager votre démarche.